

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **34,19 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **31/03/2026**
Actif géré : **194,40 (millions EUR)**
Indice de référence : **100% CAC 40**

Objectif d'investissement

Ce FCPE multi-entreprises est investi en supports actions.
Il vise à tirer parti à long terme de la performance des marchés d'actions françaises.
Cet investissement est soumis aux risques de fluctuation des marchés concernés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



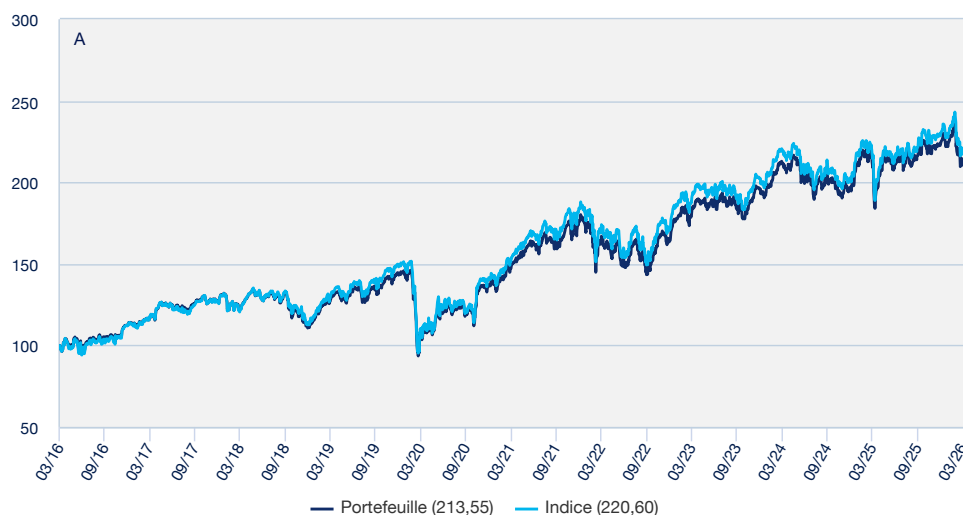
Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Changement de processus de gestion

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	31/12/2025	27/02/2026	31/12/2025	31/03/2025	31/03/2023	31/03/2021	31/03/2016
Portefeuille	-4,60%	-9,21%	-4,60%	2,15%	16,65%	43,11%	113,55%
Indice	-3,99%	-8,83%	-3,99%	2,90%	15,28%	43,41%	120,60%
Ecart	-0,61%	-0,38%	-0,61%	-0,75%	1,37%	-0,29%	-7,04%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	13,67%	0,48%	19,13%	-6,46%	28,88%	-4,59%	27,36%	-11,38%	12,72%	6,32%
Indice	13,32%	0,17%	17,95%	-6,53%	30,57%	-5,08%	29,68%	-9,70%	12,75%	6,67%
Ecart	0,34%	0,31%	1,18%	0,06%	-1,70%	0,50%	-2,32%	-1,68%	-0,03%	-0,35%

* Source : Amundi. Les performances nettes ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. **Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garanties des rendements à venir.** Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	13,88%	12,55%	14,47%
Volatilité de l'indice	13,75%	12,53%	14,82%
Tracking Error ex-post	0,84%	1,09%	1,30%
Ratio d'information	-0,89	0,38	-0,03
Ratio de sharpe	0,01	0,17	0,38

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

Baisse maximale	-63,42%
Délai de recouvrement (jours)	1 542
Moins bon mois	09/2001
Moins bonne performance	-20,57%
Meilleur mois	11/2020
Meilleure performance	21,81%

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Nombre de lignes	86	40

ACTIONS ■

Commentaire de gestion

Le trimestre a été dominé par un regain de tensions géopolitiques. Jusqu'à la fin février, la dynamique mondiale restait globalement positive : l'inflation décélérait et les investisseurs tablaient sur une reprise des baisses de taux des banques centrales, tandis que les indicateurs avancés (PMI) et le marché du travail étaient bien orientés aux États-Unis et en Europe. La guerre en Iran et le choc pétrolier ont changé les perspectives en mars. Les marchés financiers ont connu deux phases : janvier-février a vu une baisse du dollar et des taux d'intérêt, et une surperformance des actions européennes et asiatiques par rapport aux États-Unis ; en mars, le déclenchement des hostilités en Iran a inversé ces tendances, provoquant une forte hausse de la volatilité et un choc énergétique, susceptible de remettre en cause la trajectoire de l'inflation, de la croissance et des politiques monétaires.

Le déclenchement de la guerre en Iran a fortement pesé sur les marchés actions. Hors États-Unis, les marchés avaient globalement progressé jusqu'au 27 février, portés par le Japon et l'Europe, mais cette surperformance s'est inversée ensuite. Le marché craint la stagflation et des politiques monétaire moins accommodantes, entraînant un regain de volatilité (VIX>30%). Le MSCI ACWI reculait de -3,5 % en USD avec une sous performance des marchés développés (-3,9 %) et une stabilité des émergents sur la période. Les actions américaines ont nettement consolidé : le S&P 500 reculait de 4,6 % en USD, tandis que l'Eurostoxx50 ne perdait que 3,8% en USD et restait proche de l'équilibre en EUR. Les actions chinoises ont aussi été pénalisées (HSCEI -6%).

Plusieurs rotations ont marqué la période : consolidation chez les éditeurs de logiciels (craintes de forte disruption liée à l'IA) et rotation vers les fabricants de semi-conducteurs et leur chaîne de valeur. Les valeurs moyennes ont été privilégiées par rapport aux grandes capitalisations. La rotation initialement favorable à l'Europe et au Japon s'est inversée avec la remontée des prix du pétrole : le Stoxx Europe 600 affiche une perte de 5,5 % depuis le début du conflit en EUR. L'indice sud-coréen a chuté jusqu'à -18 % avant de rebondir, ramenant sa baisse à -12 % ; il reste cependant en hausse d'environ 30 % depuis le début de l'année. Le Topix japonais termine en hausse de 2,6%. Sectoriellement, l'énergie progresse en fin de trimestre, tandis que les secteurs plus cycliques et sensibles à la demande restent sous pression.

Le déclenchement de la guerre en Iran a fortement pesé sur les marchés actions, entraînant une hausse de la volatilité (VIX>30%). Le blocage du détroit d'Ormuz, par lequel transitent 20% de la production pétrolière mondiale, a entraîné une envolée du Brent (+63,3%) et du WTI (+51,4%). Les thèmes liés à la reprise cyclique et à la baisse des taux ont été délaissés au profit d'une lecture axée sur le Moyen-Orient, le risque énergétique et la crainte de stagflation

Il est intéressant de noter que Wall Street a dans un premier temps mieux résisté à la crise que ses homologues internationaux, les États-Unis étant un exportateur net d'énergie, même si cet avantage s'est estompé à mesure que la crise persistait. Les marchés européens sont entrés dans une phase de nette correction, l'indice EuroStoxx50 ayant reculé de -9% depuis le début du conflit.

Sur le plan sectoriel, l'énergie (+14,55%) domine très largement le marché, tandis que le secteur de la Chimie (-2,75%) et celui des télécoms (-3,63%) ont relativement bien résisté. À l'inverse, l'immobilier (-14,53%), la construction (-12,25%) et l'industrie (-11,85%) ont été fortement pénalisés par la remontée des taux et par la crainte d'un ralentissement de la demande et la hausse des coûts énergétiques.

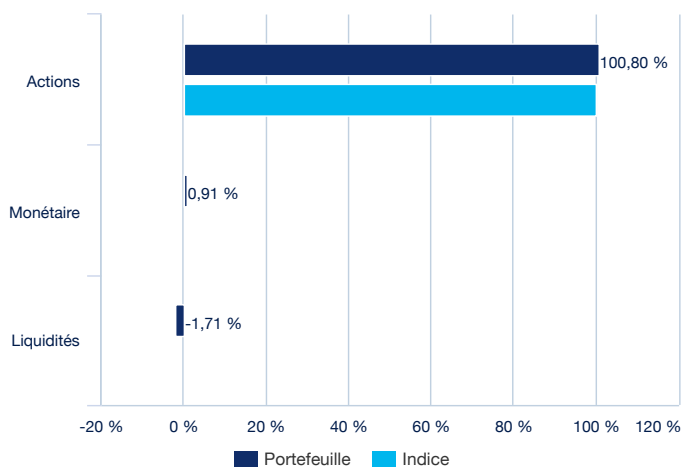
Dans cet environnement de forte volatilité, nous avons poursuivi la réduction de notre exposition au risque, adoptant une posture plus prudente. Compte tenu de l'impact du coût de l'énergie, nous avons réduit notre exposition sur la zone euro.

Au niveau sectoriel, nous avons renforcé notre allocation vers le secteur des services aux collectivités qui présente un profil plus défensif. Au sein du secteur financier, nous avons repondéré avec sélectivité certains titres du secteur bancaire au détriment du secteur de l'assurance qui a mieux résisté dans la baisse des marchés.

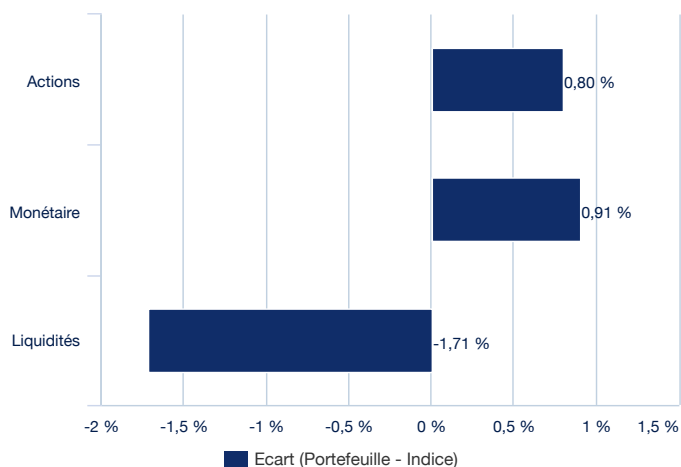
Parallèlement, nous continuons de gérer activement nos stratégies de couverture optionnelle. Nous restons particulièrement attentifs à l'évolution des marchés de l'énergie, de la situation géopolitique et des répercussions de ces facteurs sur l'inflation et la croissance mondiale.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)

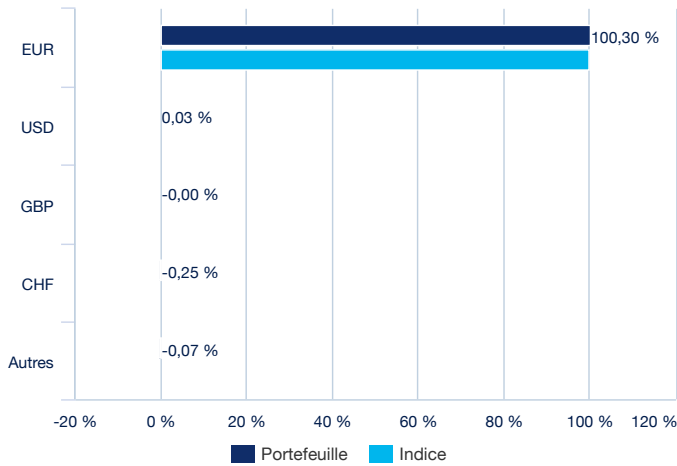


Allocation d'actifs en relatif (Source : Amundi)



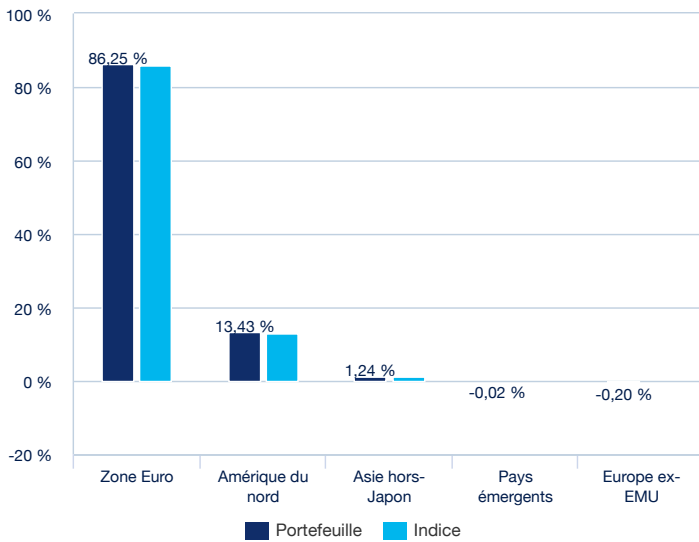
ACTIONS ■

Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)

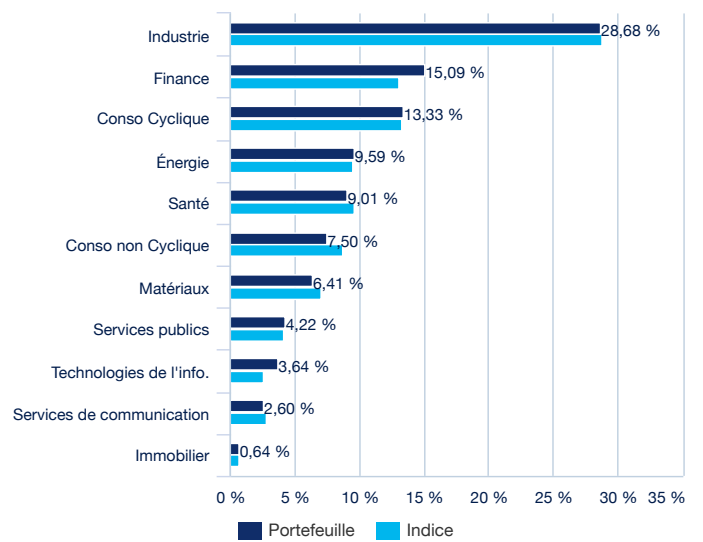


Composition du portefeuille - Analyse des actions (Source : Amundi)

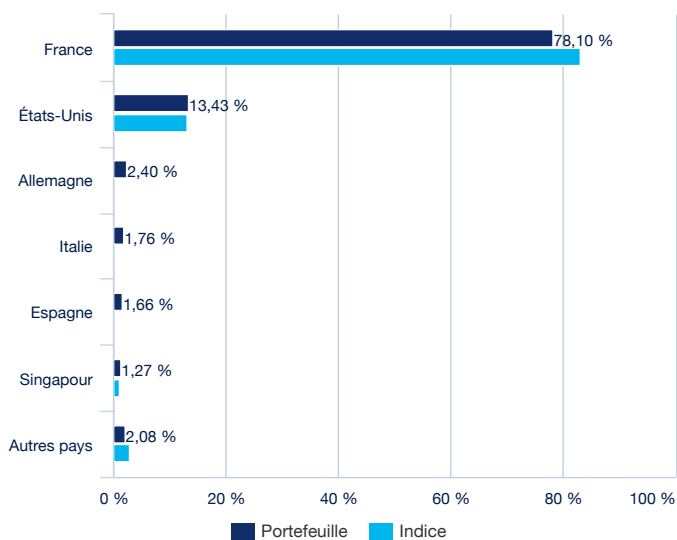
Répartition par zones géographiques (Source : Amundi)



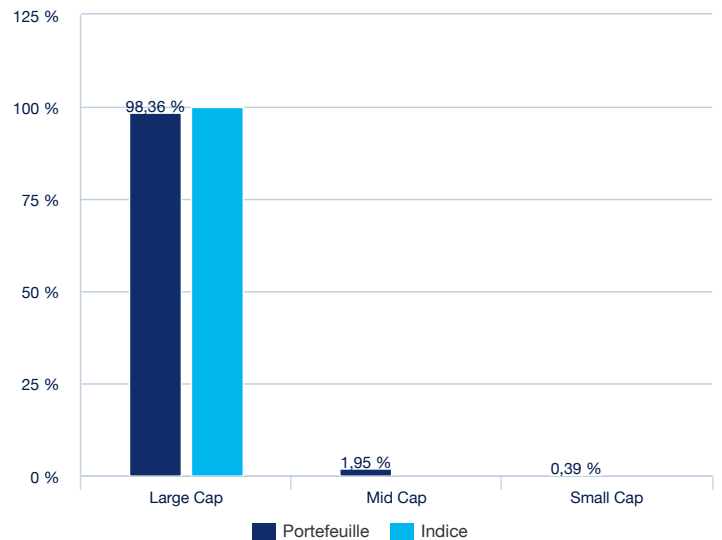
Répartition par secteurs (Source : Amundi)



Répartition par pays (Source : Amundi)



Répartition par capitalisations boursières (Source : Amundi)



ACTIONS ■

Principales lignes actions (Source : Amundi)

	% d'actif
TOTALENERGIES SE	8,21%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	7,66%
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	5,77%
SANOFI SA	5,42%
AIR LIQUIDE SA	5,13%
SAFRAN SA	5,11%
AIRBUS SE	4,73%
BNP PARIBAS SA	4,67%
L OREAL SA	4,39%
VINCI SA	3,85%
Total	54,93%

ACTIONS ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	FCPE
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	15/07/2024
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais de gestion directs annuels maximum	0,10% TTC
Commission de surperformance	Non
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,13%
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Classification AMF	FCPE Actions de pays zone EURO
Code AMF	990000046189
Nom du fonds maître	AMUNDI RESA ACTIONS FRANCE

Avertissement

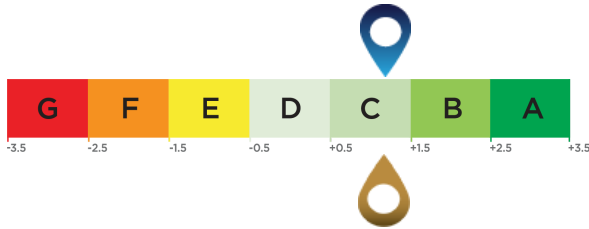
Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

ACTIONS ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG: 100% CAC 40



Score du portefeuille d'investissement: 1,16

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 1,14

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

Couverture ESG (source: Amundi) *

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	100,00%	100,00%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	97,26%	100,00%

* Titres notables sur les critères ESG. Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte du cash).

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.